

LES RENDEZ-VOUS SEMESTRIELS DE LA PAIE

2 jours

ÉCHANGER SUR L'ACTUALITÉ ENTRE PROFESSIONNELS DE LA PAIE

PROGRAMME DE LA FORMATION

CHAQUE SEMESTRE, UNE RENCONTRE D'UNE JOURNÉE, SOIT 2 JOURNÉES DANS L'ANNÉE, POUR SUIVRE ET ANALYSER TOUTE L'ACTUALITÉ DE LA PAIE ET IDENTIFIER SES INCIDENCES DANS L'ENTREPRISE

LE PROGRAMME DE CETTE FORMATION EST AJUSTÉ EN TEMPS RÉEL POUR PRENDRE EN COMPTE L'ACTUALITÉ ET LA DERNIÈRE JURISPRUDENCE

À TITRE INDICATIF, LES THÈMES D'ACTUALITÉ SUSCEPTIBLES D'ÊTRE TRAITÉS LORS DES RENDEZ-VOUS :

- › Réforme des indemnités journalières maladie : report sur juin 2024
- › Loi de financement de la sécurité sociale pour 2024 : suppression du délai de carence pour certains arrêts (fausse couche ...)
- › Dernière jurisprudence sociale sur les congés payés
- › Prolongation des régimes dérogatoires pour la prise en charge des transports
- › Rupture conventionnelle collective : nouveau régime social et fiscal
- › Évolutions concernant les charges sociales : modifications sur les allègements de charges patronales
- › Nouveautés sur les charges sociales : taux versement mobilité, augmentation des cotisations patronales AGS et vieillesse
- › Prime partage valeur : nouveau régime social et fiscal, conditions de versement, modulation, exonérations...
- › Net social : définition, gestion en DSN
- › Modifications sur la procédure des avis à tiers détenteur en 2025
- › Réforme des retraites (retraite progressive...)
- › Nouvelles valeurs 2024 : SMIC, gratification des stagiaires
- › Nouvelles valeurs : plafonds, barèmes de calcul, taux, avantage en nature...
- › Évolutions de la jurisprudence en matière sociale

Partage d'expérience sur l'actualité

Cas pratiques établis au regard de l'évolution de l'actualité

OBJECTIFS

- Intégrer les dernières évolutions législatives et jurisprudentielles dans le domaine de la paie et du droit social.
- Analyser les incidences de ces modifications sur les pratiques de paie.
- Anticiper ou suivre les changements en bénéficiant d'une veille sociale complète.
- Répondre aux questions des salariés sur l'actualité sociale.

LES PLUS DE CETTE FORMATION

- Un point semestriel pour suivre et analyser l'actualité de la paie, afin de gagner en réactivité et sécuriser ses pratiques
- Un consultant "terrain" au fait des derniers développements de l'actualité et de ses incidences sur les pratiques de la paie

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Responsables, gestionnaires et techniciens des services paie/comptabilité, responsables et collaborateurs des services RH ou administration du personnel, dirigeants, managers
 Il est nécessaire de maîtriser les fondamentaux de la paie

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Questionnaire adressé aux participants 15 jours avant la formation pour connaître leurs attentes
 Méthodes pédagogiques : apports théoriques et pratiques (cas concrets, exemples d'application)
 Mise à disposition d'un support pédagogique et d'un accès personnel à des e-ressources en ligne à l'issue de la formation
 Consultants sélectionnés pour leurs compétences pédagogiques, expertise métier et expériences professionnelles

SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation
 Évaluation à chaud et à froid

TARIFS

1 710 € HT - Réf : PAI-SRDV

Validité : 30 juin 2024

PROCHAINES SESSIONS

Formation à distance :

- le 8 mars 2024
- le 19 juin 2024
- le 20 septembre 2024
- le 18 décembre 2024

Paris Montparnasse :

- le 16 mai 2024
- le 21 octobre 2024
- le 19 novembre 2024

Sessions en régions :

www.gereso.com/SRDV

